



Chronique àMER #5

**El Hiblu 3 ou comment l'Europe criminalise
les personnes exilées**

Fin mars 2019, 108 personnes s'enfuient des camps de Libye, dans le but mais aussi l'espoir de rejoindre l'Europe. Initialement secourues par le navire marchand El Hiblu 1, les **autorités maltaises** ont alors tenté de **les refouler illégalement en Libye**.

Les 108 rescapés protestent, de façon collective et parviennent à convaincre le capitaine du navire marchand de prendre la route vers Malte.

A leur arrivée à Malte, les « trois des rescapés » ont été accusés de piraterie, criminalisés et attendent depuis deux ans leur procès.

Voici une retranscription de l'émission chroniques àMer sur la **criminalisation des personnes en exil par les politiques européennes de frontières**.

Lien vers l'émission :

<https://alarmphone.org/fr/chroniques-a-mer/>

Cette émission a été retranscrite par Le Kiosk. (infolekiosk@protonmail.com) 05700
Le Conte

« Chroniques àMer » est une chronique mensuelle réalisée par des membres du réseau Alarm Phone.

Parce que des milliers de gens traversent la méditerranée.

Parce que la mer méditerranée est une frontière.

Parce que les frontières perpétuent le racisme et le colonialisme.

Parce que le racisme et le colonialisme tuent.

Parce qu'en 2020, 1760 personnes sont mortes en la traversant, 147 personnes/mois, 34 personnes/semaine, près de 5 personnes par jour et bien bien plus dont on ne sait rien,

Parce que des histoires existent derrière ces chiffres parce qu'on ne veut pas oublier,

Parce que ces histoires doivent être racontées, parce qu'on veut continuer à lutter, parce qu'on savait....

Bienvenue dans la 5ème émission de Chronique àMer, où l'on parle de la politique des frontières autour de la méditerranée, et de leur conséquence, et toujours depuis Alarm Phone.

Dans cette émission, on a voulu vous parler de ces 108 personnes qui, fin mars 2019 ont fui la Libye dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Elles ont été secouru par le navire marchand El Hibu1. Les autorités Maltaises ont alors tenté de renvoyer illégalement ces personnes en Libye. Mais collectivement, les 108 rescapé-es ont protesté et ont réussi à convaincre le capitaine du navire marchand de prendre la route vers Malte.

A l'arrivée à Malte, 3 des rescapés ont été accusé de piraterie et attendent depuis 2 ans un procès. Attention parce que la situation est dure et violente en Méditerranée, cette chronique et les histoires qui y sont racontées peuvent être difficile à entendre.

Alarm Phone, avant d'être une ligne téléphonique pour les migrants en détresse en mer c'est avant tout un réseau d'activiste qui luttent contre les politiques des frontières. Tout un pan du travail d'Alarm Phone se joue au niveau des médias, mais aussi au niveau juridique, en dénonçant les politiques meurtrières des états, en médiatisant les cas de détresse en mer, ou en collaborant avec d'autres organisations pour mettre en place des campagnes médiatiques, comme celle d'El Hibu3.

L'affaire El Hibu n'était pas un cas Alarm Phone, mais plusieurs membres de notre

réseau Alarm Phone l'ont suivi de très près, car sa signification politique était très clair.

Les autorités Européennes, et en particulier les autorités Maltaises et Italiennes, ont vraiment tenté de faire un exemple de ces 3 personnes exilées innocentes. Donc plusieurs personnes d'Alarm Phone ont vu tout ça se dérouler et ont décidé d'intervenir. Alors on s'est mis en contact avec des ami-es activistes, des avocats et des ONG à Malte, et on a décidé de monter une campagne avec d'autres activistes et ONG, liées à la recherche de sauvetage en mer, afin d'exiger l'abandon des charges. Et puis après leur libération de prison, on a pu également rencontrer les 3 inculpés à Malte, et les soutenir de différentes façons, notamment en produisant un site web, ainsi qu'un documentaire où d'autres témoins qui avaient été secourus par le El Hiblu1, se sont exprimés en solidarité avec les accusés. La campagne a ensuite pris de l'ampleur, notamment quand Amnesty y est entré. Nous sommes arrivés à susciter un fort intérêt médiatique.

Le 26 mars 2019, 108 personnes quittent la Libye et ses camps, à bord d'un bateau pneumatique, de plusieurs mètres de long. Elles font cap vers le nord. Un avion les survole. Il fait parti de l'opération "Sofia", une opération militaire mise en place en 2015 par l'Union Européenne pour mettre fin aux traversées, et entraîner les soit-disant gardes côtes Libyens à faire le travail de refoulement de l'Europe.

Ce 26 mars 2019, d'ailleurs, L'EU décide d'arrêter d'envoyer des bateaux de sauvetage en mer et de renforcer la surveillance aérienne. Les avions sont en lien avec les soit-disant gardes côtes libyens pour ramener les gens en Libye.

Ce 26 mars 2019, donc... l'avion de l'opération "Sofia" alerte les bateaux autour de la présence du bateau pneumatique avec les 108 personnes à bord. Le navire pétrolier El Hiblu1 alors à quelques km du bateau en détresse... reçoit le signal d'alerte et se dirige vers l'embarcation. Quand El Hiblu arrive près de l'embarcation, certaines personnes montent à bord du cargo. 6 personnes refusent, par peur d'être ramenées en Libye;

-“mourir dans l'eau, c'est mieux que de mourir en Libye”

Ces 6 personnes ne seront jamais retrouvées.

Le capitaine d'El Hiblu1 demande un interprète en anglais parmi les personnes secourues.. Il explique alors la situation. Il se dirigeait vers Tripoly, il a été informé de la présence de l'embarcation, et il est maintenant en attente des ordres des opération "Sofia". Les personnes secourues se mettent alors à hurler, plusieurs menacent de se jeter à l'eau. Le capitaine jure qu'il va aider les personnes à aller en Europe.

26 mars 2019, pendant la nuit, l'opération "Sofia", ordonne au capitaine de faire demi tour, et de ramener les gens à Tripoly. Au matin du 27 mars, les personnes à bord se réveillent, et voient la terre.. Les personnes à bord se mettent à protester, à crier, à taper sur le navire avec des bouts de bois et de métal. Le capitaine s'enferme dans sa cabine, puis change de cap vers la pleine mer.

-“Je ne sais pas pourquoi il a fait demi tour”, témoigne l'une des personnes à bord, mais “j'ai vu des gens protester et ça a fonctionné”.

Le capitaine sort finalement de sa cabine, les gens à bord son soulagés du changement de direction, mais ne lui font plus confiance. 3 personnes qui parlent anglais, font l'intermédiaire entre le capitaine et les autres rescapé-es. Ils restent avec le capitaine et suivent ensemble la route d'El Hiblu1, vers Malte.

Pendant ce temps à terre, c'est le déchaînement médiatique.. les journaux parlent d'attaque, pirates, détournement de bateau.. Les 3 personnes qui ont assuré la traduction, sont présentées comme des terroristes, en bande organisée.

28 mars 2019, 00:51, El Hiblu1 est à 24 miles nautiques de Malte, environ 38 km. Les forces maltaises lui ordonnent de s'arrêter et lui refusent l'entrée dans les eaux territoriales. Une conversation radio s'engage alors entre El Hiblu1 et les forces armées maltaises (AFM)

-papa21: "El Hiblu1, ici le patrouilleur maltais "papa21", vous faites toujours route vers les îles maltaises à une vitesse constante, vous avez déjà reçu l'instruction de ne pas continuer à entrer dans les eaux territoriales maltaises. Veuillez arrêter votre navire.

-El Hiblu1: "Ok Monsieur! Mais les migrants, mon navire n'est pas sous contrôle.."

-El Hiblu1 (une voix différente): "Bonjour monsieur, je suis l'un des migrants, s'il vous plaît écoutez moi, nous ne forçons pas le bateau à aller à Malte, mais la situation est très mauvaise, nous avons 12 enfants, ils ne parlent même plus, trois jours maintenant, sans nourriture ni eau"

-AFM: "bien reçu, restez en attente sur ce canal pour le moment"

28 mars 2019, 5:30 du matin: les forces spéciales maltaises débarquent sur El Hiblu, les soldats et les unités antiterroristes sont cagoulées et portent des armes automatiques, ils escortent le pétrolier jusqu'au port de la Valette, les migrant-es sont débarqué-es et amené-es dans un centre d'immigration, dans la ville de Marsa. Les trois jeunes restés avec le capitaine dans la cabine, sont arrêtés et emmenés en prison. ils sont accusés de terrorisme.

Le capitaine de El Hiblu est interrogé, suspecté d'avoir menti sur ce qui se passait à bord pour que les gens puissent être débarqué à Malte. Il est finalement relâché.

Les trois personnes qui ont protesté, qui ont résisté, sont toujours en procès.

Un membre des rescapés témoigne: "Ce sont ces trois personnes qui nous ont sauvé, parce qu'elles comprenaient l'anglais, et ils ont accusé ces trois personnes... on ne vient pas du même quartier, de la même ville, ni du même pays, aucun d'entre nous se connaît, seulement on a tous la peau noire.."

En Libye, après plus de 2 ans de guerre civile, c'est le chaos, les personnes migrantes y sont victimes de violences et de trafic d'être humain, vendu-es aux enchères et réduites en esclavage.. Celles qui sont enfermées dans des centres de détention financés par l'Europe, y subissent mauvais traitements, viol et torture..

-Une personne qui témoigne de ces camps: "Souvent il y a des coups de feu, souvent la nuit quand nous sommes couché-es, les armes venaient prendre deux de nos ami-es, nous sommes violées, on nous frappe jusqu'à la mort"

L'Organisation Internationale pour les Migrations estime à 500 000 le nombre de personnes actuellement prises au piège en Libye. Fuir par la mer est le seule

échappatoire. C'est ce qui pousse les personnes à s'embarquer pour une traversée qu'elles savent extrêmement risquée.

-Une personne qui témoigne de ces traversées: " Quand tu montes dans le bateau, tu ne portes qu'un seul habit, tu n'as pas de téléphone, j'avais peur parce que j'étais enceinte, j'étais fatiguée, j'avais peur, trop peur..."

Les trois personnes arrêtées à l'arrivée à Malte, qui avaient alors 15, 16, et 19 ans, sont accusées notamment de violence contre des personnes et contre des propriétés, séquestration illégale de personnes et menaces, acte de terrorisme, comprenant la saisie d'un bateau, la destruction massive d'une propriété privée, comme on dit, plus c'est gros plus ça passe...

Ils passent 7 mois en prison sans aucun procès, avant d'être enfin libérés sous caution, en novembre 2019. Depuis, ils doivent signer tous les jours au poste de police, ils encourent des peines jusqu'à 30 ans de prison.

Ce n'est qu'en mars 2021, soit deux ans après les faits, qu'une personne rescapée par le navire El Hiblu1, est entendue au tribunal, alors que l'équipage du bateau avait été entendu le jour même du débarquement.

C'est Malte qui devrait être sur le banc des accusés.

C'est Malte qui organise des refoulement illégaux vers la Libye et charge les navires marchands de faire leur sale besogne, en échange d'essence, d'argent et de nourriture.

Parler de la criminalisation des personnes exilées qui traversent et de leur résistance, est très important pour nous. On a souvent entendu les journaux et autres médias dominants parler de la criminalisation des bateaux ONG, des équipages de ces bateaux etc...la répression contre l'Aquarius ou le Sea Watch 3, le procès de Carola Rackete, celui de Pia Klemp, Cédric Hérou....

Bref, souvent quand ces médias parlent de répression des migrations, ils se focalisent sur la répression des solidarités des européen-nes qui luttent contre les frontières, et très rarement on entend parler des premières criminalisées, les personnes exilées, ainsi que celles qui s'organisent, depuis les pays de départ, pour que d'autres puissent

partir.

Alors que partir est considéré comme un crime, dans certains pays, alors que l'Europe et les états frontaliers investissent des sommes faramineuses, pour mettre en place des dispositifs répressifs hallucinants, contre celle-eux qui cherchent à traverser les frontières Européennes.

Alors que celle-eux qui aident au passage depuis les pays de départ sont poursuivi-es, enfermées, parfois expulsé-es des pays frontaliers dans lesquels ielles vivent, mais où i-elles ne sont pas né-es. C'est le cas, pour plusieurs camarades de l'Alarm Phone, par exemple, qui vivent au Maroc ou au Sahara Occidental, et qui sont régulièrement renvoyé-es au Sénégal ou au Mali. En tant qu'activistes pour la liberté de toustes pour la liberté de circuler.

Le fait de criminaliser arbitrairement les exilé-es est une méthode très utilisée dans toutes les zones frontalières. En Grèce par exemple, quand une embarcation arrive sur les îles grecques, le conducteur est automatiquement mis en prison et accusé d'être un passeur, alors qu'il n'est en réalité qu'un passager parmi les autres.

A la suite de procès bidons, l'accusé-e encoure des peines absurdes, allant jusqu'à 135 ans. La peine de prison est plus élevée en Grèce quand on est inculpé-e pour être passeur-se que quand on tue quelqu'un.

En Algérie aussi, l'Etat s'est doté d'outils de contrôle et de répression féroce pour empêcher à la fois le départ de ses ressortissant-es et des personnes exilées présentes sur son territoire. Principalement des africain-es subsahariens. Dans une loi de 2009, qui aligne la politique migratoire algérienne sur les normes des états européens, le délit de sortie illégal du territoire, expose les algérien-nes à une peine allant de 2 à 6 mois de prison et une amende de 20 000 à 60 000 dinars, soit 120 à 370 euros, ce qui représente une somme dans un pays où le salaire moyen est de 209 euros. Pourtant cette loi ne fait que générer chez les algérien-nes un sentiment d'injustice croissant et accentue leur désir d'exil. De l'autre côté, à l'égard des personnes subsahariennes, l'Algérie applique une politique systématique de harcèlement et d'expulsion en

parfait accord avec l'externalisation des frontières: arrestations, détention dans des camps de rétention, et enfin déportation massive dans le désert du Sahara sont monnaie courante en Algérie depuis près de 10 ans.

La criminalisation ne se limite pas aux zones de départ. A l'arrivée, les entorses au droit d'asile sont courantes et l'enfermement est souvent systématique, bien au delà des délais légaux. Entassé-es dans des centres insalubres aux Canaries, emprisonné-es dans des centres de rétention, à Malte ou en Italie, enfermés-es dans des bateaux de quarantaine, parqués dans des camps en Grèce, pour les exilé-es, survivre à la traversée, atteindre l'autre côté, ne signifie ni la fin du voyage, ni la fin de la répression.

- Témoignage : ” On va continuer à faire campagne pour la liberté des 3 inculpés, parce que nous savons que cette affaire est très importante, tout d'abord bien sûre pour les trois accusés dont l'avenir est en suspend et en danger à cause du procès, mais aussi parce que nous savons que nous avons le devoir de montrer la criminalisation de la migration en Europe et de construire des liens forts et de la solidarité avec les personnes concernées.”

Le [@ElHiblu3](#) ont 15, 16 et 19 ans et sont jugés à Malte pour terrorisme.



Pour en savoir plus :

<https://elhiblu3.info/>

<https://alarmphone.org/fr/>

<https://watchthemed.net/>

le lien vers la campagne #FreeMoria6 pour les 6 personnes accusées d'avoir mis le feu au camp de Moria -> <https://freethemoria6.noblogs.org/>

Pour contacter chroniques à Mer : chroniques_a_mer@riseup.net

Blog par [@freethemoriasix](#) sur le procès contre les 15 personnes accusées d'incendie criminel au Camp Vial: <https://cantevictsolidarityenglish.noblogs.org/post/2021/06/18/freedom-for-the-vial-15/>

Pour écouter tous les épisodes de « Chroniques à Mer »:

<http://jetfm.fr/site/-Chroniques-a-MER-.html>